

Cahier des charges du Comité USSP/VSSG

Le Comité

- discute et vote toutes les tâches à l'attention de l'Assemblée générale
- fixe la stratégie et les activités principales
- s'occupe des affaires courantes de l'USSP / VSSG
- donne des missions aux groupes de travail
- se constitue lui-même (distribution des services, Comité consultatif)
- a la compétence de décider dans les limites du budget autorisé

Le Comité détermine la distribution des services chaque fois pour la durée d'une année.

Le Comité consultatif

- se compose des présidents des groupes de travail et des groupes régionaux, ainsi que des délégués
- prépare les programmes d'activités et les budgets des groupes et les met en œuvre
- présente des propositions et rend des comptes au Comité

Le Président

Le Président est élu personnellement par l'Assemblée générale. Selon les statuts, les attributions suivantes appartiennent en particulier au Président, il:

- préside le Comité et le Comité consultatif
- préside l'Assemblée générale
- agit en tant que chef du Bureau
- représente l'USSP / VSSG vers l'extérieur et l'intérieur
- coordonne et gère la communication
- attribue les tâches aux membres du Comité
- coordonne les activités de tous les chefs de service
- encourage et appuie les groupes régionaux
- apporte de nouveaux membres
- dirige les délégués
- détient la signature juridiquement valable, collectivement avec le responsable des finances / controlling

Le Vice-président

Le Vice-président est élu personnellement par l'Assemblée générale, il:

- se charge des tâches et reçoit les pouvoirs du Président en cas d'empêchement de ce dernier
- assiste le Président dans la gestion des affaires courantes

Le responsable des finances / controlling

- tient la comptabilité courante et établit le budget
- gère l'actif de l'association et les financements spéciaux
- exerce une planification financière continue
- coordonne les projets
- assure la communication (Internet)
- assume les devoirs du trésorier selon le droit d'association
- s'occupe des statuts et contrôle leur respect
- détient la signature juridiquement valable, collectivement avec le Président

Le responsable stratégie / normes

- élabore et surveille la stratégie et les buts visés à long terme de l'USSP / VSSG
- dirige les tâches normatives
- planifie et coordonne les assemblées annuelles

Le responsable formation et formation continue

- évalue les demandes de formation des membres
- élabore un programme d'enseignement à long terme
- planifie et met sur pied des cours de formation et de formation continue
- rédige des articles pour Internet
- assure des contacts avec des établissements d'enseignement

Ainsi voté, en rapport avec la réorganisation, par le Comité à l'AG 2003 à Neuchâtel, révisé lors de la séance du Comité du 7 janvier 2010.

Les tâches du Bureau sont définies par un document séparé et dans un contrat.